

2 Politique

Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Bonn (Allemagne)

Le Gabon sur tous les fronts

L-J N

Bonn/Allemagne

Notre pays entend mobiliser tous les acteurs pertinents pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, a déclaré Guy Rossatanga-Rignault devant la session de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI). Laquelle avait validé le Plan national d'investissement en juin dernier. Libre-ville a d'ailleurs obtenu 18 millions de dollars.

LES travaux de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, qui s'achèvent le 17 novembre prochain dans l'ancienne capitale fédérale allemande, donnent lieu à différents cadres de dis-

cussions qui mobilisent les Parties.

Le Gabon, en ce qui le concerne, est engagé sur plusieurs fronts dans la lutte contre les dérèglements climatiques et la protection de la forêt.

Hier, lors de la session de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), Guy Rossatanga-Rignault, secrétaire général de la présidence de la République, a réaffirmé la détermination de notre pays. Lequel, à travers les mandats qui sont les siens dans les différentes instances portant sur les questions climatiques, ne ménagera aucun effort pour mobiliser tous les acteurs compétents afin de contribuer à la mise œuvre de l'Accord de Paris.

Il a ensuite réitéré l'appel à

plus de pragmatisme lancé par Ali Bongo Ondimba, la veille devant ses homologues réunis lors de la session de haut niveau de cette COP 23. En présence de Nicolas Hulot, ministre français de l'Ecologie, qui assure depuis hier, au nom de la France, la présidence du Conseil d'administration de CAFI, ainsi que du ministre norvégien de l'Environnement.

L'objectif étant que les engagements pris soient respectés par l'ensemble des parties. Dans cette optique, après la présentation et l'approbation, il y a trois mois, de sa lettre d'intention pour la mise œuvre de son cadre d'investissement, notre pays a bénéficié d'un financement de 18 millions de dollars, a-t-on appris hier.



Guy Rossatanga-Rignault lors de son intervention.

Rappelons que le CAFI est un partenariat unique qui regroupe les pays de l'Afrique centrale, les dona-

teurs que sont l'Allemagne, la France, la Norvège, le Royaume-Uni, l'Union européenne et le Brésil. Il s

agit d'une plate-forme de coordination, d'apprentissage et de partenariat entre pays.

Entretien avec le ministre français de la Transition écologique et solidaire

Nicolas Hulot : "La contribution du Gabon n'est pas simplement la préservation d'un patrimoine, même si cet enjeu en soi est légitime et louable"

Propos recueillis par la DCP *

Bonn/Gabon

L'entretien a été réalisé, hier, depuis le World Conference Center de Bonn qui accueille la COP23.

DCP : Pouvez-vous nous expliquer en quoi c'est important que le Gabon, qui est un pays forestier, fasse partie de l'initiative CAFI et de quelle façon il nous faut associer la forêt à la lutte contre le réchauffement climatique ?

Nicolas Hulot : Je vais d'abord essayer de poser les choses déjà à l'échelle globale et on verra en quoi la détermination et l'action du Gabon pour préserver son massif forestier, dans le contexte actuel, sont essentielles. Le monde est tendu vers un objectif que tout le monde a partagé à Paris et qui est de réduire l'augmentation de la température due aux activités humaines à 1,5 degrés de température par rapport à l'ère pré-industrielle. Si on n'atteint pas

cet objectif-là, l'ensemble des institutions nous dit, et les scientifiques en premier lieu nous le disent, que nous entrons dans un chaos irréversible.

Pour atteindre cet objectif, on doit simultanément essayer de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et revoir en profondeur notre modèle énergétique dominant qui a été basé sur les énergies fossiles et c'est une telle remise en cause que les chances d'atteindre cet objectif se réduisent de jour en jour.

La deuxième chance que nous avons, pour y parvenir, est d'utiliser les capacités naturelles de la nature. Quels sont les écosystèmes qui sont les puits de carbone les plus efficaces, c'est-à-dire qui stockent naturellement le CO2 ? Parmi eux, il y a évidemment les massifs forestiers...

...Revenons à l'apport du Gabon proprement dit.

En protégeant l'intégrité de sa forêt, le Gabon contribue à la variable d'ajustement qui nous permettra de revenir sur la trajectoire d'1,5 degrés. Au-delà du fait qu'en restaurant, en protégeant sa forêt, évidemment, c'est la meilleure manière de



Le ministre français de l'Ecologie, Nicolas Hulot.

lutter contre un deuxième fléau que l'humanité a à prendre en charge au 21e siècle : l'érosion de la biodiversité. La contribution du Gabon n'est pas simplement la préservation d'un patrimoine, même si cet enjeu en soi est légitime est louable. C'est une contribution probable-

ment essentielle, et qui sait, déterminante au succès de cet enjeu universel qui est la lutte contre le changement climatique.

De façon concrète, de quelle manière le Gabon peut participer à cette sauvegarde du climat, cette sauvegarde de la planète ?

D'une façon très concrète, en continuant à avoir une véritable stratégie qui permette quand-même de tirer de cette forêt un certain nombre de ressources mais dans un mode d'exploitation durable, c'est-à-dire qui permette de concilier les deux enjeux et pas dans une exploitation sauvage, et en faisant en sorte, évidemment, que la capacité de stockage (Ndlr : de CO2) de cette forêt ne se réduise pas, mais plutôt augmente. On sait très bien exploiter une forêt durablement. C'est évidemment une exigence et une discipline auxquelles le Gabon a veillé jusqu'à présent et que le Gabon doit maintenir jusqu'à ce qu'on ait atteint, et même au-delà, les objectifs climatiques.

* Direction de la Communication présidentielle.

Sénat // Examen de trois projets de lois autorisant l'État à contracter des emprunts

Edwige Betha Essoukou sollicite l'autorisation des sénateurs

J.K.M

Libreville/Gabon

LA ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, Edwige Betha Essoukou, était, hier, devant les membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes de la nation du Sénat. A l'ordre du jour de cette audition : la présentation de trois projets de lois autorisant l'État gabonais à contracter divers emprunts auprès d'un certain nombre d'organismes financiers. Le premier, d'un montant de 147 590 325 000 F CFA, auprès de l'Agence française



La ministre déléguée à l'Economie, Edwige Betha Essoukou...

de développement (AFD) ; le deuxième d'un montant de 55 617 280 000 F CFA, auprès de la Banque africaine de développement (BAD) ; et le troisième, d'un

montant de 29 977 234 900 F CFA, auprès de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Bird).

A en croire la membre du



... Face aux membres de la commission des Finances du Sénat.

gouvernement, le premier emprunt, d'une période de remboursement de 20 ans, matérialisé par un accord-cadre dénommé Prêt de soutien budgétaire (PSB),

devrait permettre d'appuyer le Plan de relance de l'économie (PRE) en contribuant à redresser la situation financière du pays et en rétablissant l'équilibre de la

balance de paiements. Le deuxième, d'une durée de remboursement de 15 ans, devrait servir au renforcement des capacités de l'employabilité des jeunes et à l'amélioration de la protection sociale, en contribuant à la réduction du chômage des jeunes et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Alors que le troisième, d'une même durée de remboursement que le précédent, contribuerait au renforcement des capacités statistiques de la direction générale de la Statistique, la production des données de base manquantes et l'amélioration des pratiques de diffusion des statistiques.